



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**25 octobre 2010 – Salle Communale de la Ferme du Manoir, Nyon**

---

Ordre du jour (selon art. 16 des statuts) :

- 1) Salutations de bienvenue
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2009
- 4) Rapport de gestion de l'exercice écoulé 2009-10
- 5) Présentation des comptes de l'exercice écoulé 2009-10
- 6) Rapport de l'organe de révision des comptes
- 7) Approbation et décharge sur le rapport de gestion sur les comptes 2009-10
- 8) Démissions, exclusions
- 9) Election du Président
- 10) Election du Comité
- 11) Nomination de l'organe de révision
- 12) Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice 2010-11
- 13) Distinctions, nominations
- 14) Propositions individuelles
- 15) Divers

---

Nombre de membres présents : 69

Excusés : 5

---

### 1) Salutations de bienvenue

Le Président Giuseppe Luongo ouvre la séance à 19h45 et salue tous les membres présents. Il accueille plus particulièrement la Présidente de la Confrérie Viviane Freymond, ainsi que le Président d'Honneur de Stade Nyonnais Daniel Perroud.

Il évoque les bons moments passés lors de la saison 2009-10, ainsi que les émotions vécues avec l'équipe, positives ou négatives. Il parle également des

efforts mis en œuvre à tous les niveaux, des juniors aux féminines, de l'administration à la 1<sup>ère</sup> équipe. Il reste convaincu que le temps apportera ses fruits, car malgré un petit budget, le Stade Nyonnais est un des clubs les mieux organisé de Challenge League.

Il termine ses salutations de bienvenue en affirmant être fier d'être Président du Stade Nyonnais, fier de ce qui est construit.

Il remercie toutes les personnes présentes ce soir, précisant qu'il voit bien que ce sont les mêmes présentes à chaque match, pour leur investissement aux côtés du Stade Nyonnais.

Didier Henriod clôt les salutations de bienvenue en excusant M. André Magnenat, réviseur, M. Guido Becchis, membre du comité, M. Yvan Cornu de l'UEFA, ainsi que l'équipe séniors, qui joue un match, et l'équipe réserve, qui s'entraîne.

## 2) Nomination des scrutateurs

Sur proposition du Comité, Fanny Beubis et Roland Brunner sont nommés scrutateurs.

## 3) Approbation du PV de l'AG Extraordinaire du 14.09.2009

La lecture du PV, disponible sur le site internet du Stade Nyonnais toute l'année, n'est pas demandée et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 4) Rapport de gestion sur l'exercice écoulé 2009-10

Giuseppe Luongo félicite les entraîneurs et les équipes du Stade Nyonnais pour leur saison, et plus particulièrement l'équipe féminines pour sa promotion de la 2<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> ligue. Il évoque ensuite les difficultés rencontrées tout au long de la saison, mentionnant l'attitude de la SFL, l'arbitrage souvent défavorable, et les points accordés à nos adversaires directs sur tapis vert. Malgré cela le maintien en fin de saison, bien que difficile, fut obtenu de belle manière, notamment lors du match à Schaffhouse.

Au niveau personnel, les investissements concédés furent supérieurs à ce qui était prévu. Le Président a investi par sa société Youthstream ainsi qu'à titre personnel plus de Frs. 1'340'000, sans compter des frais se montant à

Frs. 150'000 payés directement par Youthstream sans transiter par le Stade Nyonnais. Il mentionne également que le Stade Nyonnais a dû lutter bien au-delà de ce qu'il prévoyait pour faire sa place en Challenge League. Il rappelle qu'il ne tire aucun bénéfice personnel de l'aventure, et qu'il respecte ses engagements par passion. Il ne laissera jamais de déficit derrière lui, mais ne veut pas se mettre en avant pour ce qu'il fait pour le club et préfère vivre les matches que d'aller dans les loges VIP.

Il évoque le manque de soutien local persistant et la baisse de recettes qui en découle. Pour consolider le club il a fallu augmenter les charges, mais le budget reste un des plus petits de Challenge League. La survie du Stade Nyonnais passe par un budget minimum de Frs. 2'500'000. Il mentionne finalement que pour boucler le budget Youthstream a dû augmenter ses apports par rapport à ce qui avait été prévu.

Concernant les activités du FC Stade Nyonnais durant la saison, le rapport sera annexé au Procès Verbal.

#### 5) Présentation des comptes de l'exercice écoulé 2009-10

Didier Henriod donne lecture des points principaux du compte de pertes et profits pour l'année 2009-2010. Il en met en évidence les apports de Youthstream pour un montant de Frs. 1'173'481.60 ainsi qu'un abandon de créance du président pour 167'187.40. Les produits se montent à Frs. 2'313'256.50 et les charges à 2'312'818.45, générant un bénéfice de Frs. 438.05. Il est à nouveau rappelé à l'assemblée que les comptes 2009-10 ont pu être équilibrés grâce aux apports financiers supplémentaires consentis par le président, permettant ainsi au FC Stade Nyonnais de poursuivre sa route en Challenge League et de bénéficier d'une situation financière saine. Les comptes détaillés seront annexés au Procès Verbal.

#### 6) Rapport de l'organe de révision des comptes

Le réviseur étant excusé, Didier Henriod informe que le rapport de révision n'a pas pu être fait. Néanmoins le rapport de révision, déjà entamé, sera mené à bien et finalisé dans le courant de la semaine lors d'une réunion avec le réviseur. Ce rapport sera annexé au Procès Verbal.

## 7) Approbation et décharge sur le rapport de gestion sur les comptes 2009-10

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au président et à son comité pour l'exercice 2009-10.

## 8) Démissions, exclusions

Giuseppe Luongo évoque la démission du poste de Vice-président de Pierre Aeschlimann pour raisons personnelles.

## 9) Election du Président

Didier Henriod a le plaisir d'annoncer à l'assemblée que Giuseppe Luongo se présente pour un nouveau mandat à la présidence du FC Stade Nyonnais. Il est élu par acclamations.

Giuseppe Luongo remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne. Il évoque une nouvelle fois les difficultés de sa tâche et affirme ne pas vouloir faire de fausses promesses. Il regrette ne pas avoir pu compter sur un support local, mais annonce avoir de sérieuses pistes pour pérenniser l'avenir du FC Stade Nyonnais. Il insiste sur le fait que pour réussir en Challenge League le club a besoin de partenaires capables d'investir Frs. 1'500'000 par saison, ce qu'il ne fera plus au terme de la saison 2010-11.

Il ne voit que deux solutions : soit le FC Stade Nyonnais renonce à disputer le championnat de Challenge League, soit il trouve de nouveaux partenaires étrangers voulant s'investir dans le club de manière sérieuse. Il évoque des pourparlers très avancés avec deux groupes d'investisseurs solides, un français et un italien, ayant une longue expérience dans le football, et pouvant permettre de construire un projet viable. L'important pour Giuseppe Luongo est de voir une continuité dans les efforts produits jusqu'à présent. Il vante les points positifs du FC Stade Nyonnais qui peuvent attirer ces investisseurs, tels que la qualité des infrastructures du Centre Sportif de Colovray et la situation de la ville de Nyon. Il rappelle aussi que la seule possibilité d'obtenir des retours sur investissements dans le football se situe au niveau des transferts de joueurs. Il informe l'assemblée qu'au mois de mars 2011, si ces transactions ne devaient pas aboutir, et que si les soutiens locaux sont toujours insuffisants, il ne présentera pas le dossier de licence Swiss Football League. Il ne désire plus garantir le budget tout seul. Mentionnant les difficultés posée par la SFL par

rapport au droit TV et au sponsoring, qui devraient couvrir 50% du budget, comme pour les clubs des pays voisins. La SFL ne paie que plus ou moins 3% pour les droits télé aux équipes en Challenge League. Il rappelle qu'un président est normalement élu pour ses qualités dans la gestion. Mais encore une fois son investissement sera largement supérieur pour cette saison. Pour ces raisons, M. Luongo restera à la tête du Stade Nyonnais jusqu'à la fin de la saison 2010/2011, pas plus. Il conclut en remerciant l'assistance pour son attention.

#### 10) Election du Comité

Le Président propose Didier Henriod comme premier Vice-président et Directeur Général. Il parle de son expérience et de ses relations qui seront bénéfiques pour le FC Stade Nyonnais. Il propose ensuite de reconduire le reste du comité, soit David Le Goff en tant que Manager Général, Walter Heuri en tant que Vice-président, et Guido Becchis en tant que membre du comité. Le Comité de Direction est élu par acclamation.

Il propose également de reconduire le comité élargi, pour l'administration, la formation des juniors et l'intendance. Le comité élargi nommé par le Président est élu par acclamation.

#### 11) Nomination de l'organe de révision

Le mandat d'organe de contrôle de la Fiduciaire SOGESAL SA (agrée SFL) de Monsieur A. Magnenat est reconduit, sous réserve d'acceptation de ce dernier lors de la réunion susmentionnée.

#### 12) Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice 2010-11

Le président Giuseppe Luongo présente le budget de la nouvelle saison, qui se monte à Frs. 2'644'000. Il rappelle que lors de la demande de licence SFL, Youthstream s'est engagé à verser Frs. 1'150'000, et que cela résulte à un manque de fonds s'élevant à Frs. 570'000. Il affirme qu'il ne laissera pas de déficit, mais il insiste avant tout sur la nécessité de tous à trouver des supports financiers supplémentaires. Il a voulu construire quelque chose de stable et solide pour cette saison, et cela a naturellement conduit à de nouvelles dépenses. Le budget est donc plus important, et il mentionne l'importance des résultats sportifs pour faciliter les négociations en cours pour l'assurer. Il

rappelle que dans le football la vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain, et qu'il garde une pleine confiance dans le staff du FC Stade Nyonnais, et plus particulièrement son entraîneur John Dragani qu'il félicite pour le travail accompli. Il compte sur tout le monde pour concrétiser les efforts, autant financiers qu'humains, qui ont été fait jusqu'ici.

### 13) Distinctions, nominations

Aucune distinction n'est à l'ordre du jour.

### 14) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité

### 15) Divers

Giuseppe Luongo demande à l'assistance s'il y a des questions. Dans la négative, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20h30.

Giuseppe LUONGO  
Président

Didier HENRIOD  
Vice-président

David LE GOFF  
Manager Général

### Annexes :

Rapport d'activité

Comptes et rapport de révision

Statuts